



Fusion d'entreprises en sarl 50/50

Par **lilia61**, le **22/12/2012 à 01:09**

bonjour,rnrnavec mon conjoint, nous envisageons de regrouper nos 2 entreprises (lui une eurl, moi une Auto entreprise)rnrnje n'arrive pas a me décider ! rnrnles + : partager les frais de fonctionnement (comptable, logiciel de gestion), le stock (nous avons les mêmes produits), les compétences, une expérience de vie communernrnelles - : nous sommes souvent en désaccord, nous pensons souvent l'inverse de ce que l'autre pense ! rnrnalors je ne sais pas trop quoi penser, et comme je suis "le nez dans le guidon" ... des avis, conseils, expériences pourraient m'aider ! rnrnqu'en pensez vous ??rnrnmerci beaucoup et joyeuses fêtes

Par **edith1034**, le **22/12/2012 à 09:18**

UNE SARL à 50/50 peut arriver au blocagernrnpour tout savoir sur la sarlrnrn<http://www.fbis.net/sarl-statuts.htm>